



Communiqué de presse du 25 mars 2020

## **Lancement du projet pilote Veaux d'engraissement SSV le 1<sup>er</sup> avril**

**La vente des veaux d'engraissement SSV commence dans un contexte difficile, qui ralentit non seulement l'économie, mais aussi d'importants secteurs du commerce et de la production. Les fermes de naissance annoncées reçoivent un supplément de CHF 50.- par veau d'engraissement, et les fermes d'engraissement profitent de veaux en meilleure santé. Ce projet est limité à un total de 2000 veaux.**

Avec le télétravail et l'enseignement à distance à l'échelle nationale, la lutte contre le Covid-19 est définitivement entrée dans nos vies quotidiennes – y compris dans l'agriculture. Ce secteur est ainsi confronté à des défis importants : Proviande s'engage pour le stockage de la viande de veau en raison du recul de la consommation, lié à la situation dans le domaine de la restauration, les marchés publics sont fermés et des plans d'urgence sont élaborés pour assurer malgré tout la commercialisation de la viande. Pour le SSV, il est par conséquent d'autant plus important de lancer le projet pilote Veaux d'engraissement SSV comme prévu, le 1<sup>er</sup> avril 2020.

### **Les fermes de naissance reçoivent un supplément de CHF 50.-**

Toutes les fermes de naissance ayant annoncé leur participation au projet font l'objet d'une visite de troupeau. Sur la base de celle-ci, ces fermes obtiennent, le cas échéant, une reconnaissance du SSV, qui leur donne le droit de commercialiser les veaux d'engraissement selon le schéma d'élevage prévu. Les membres de la PSL ont droit, en plus, à une note de crédit de CHF 50.- sur la cotisation obligatoire de CHF 100.- au SSV. La ferme de naissance complète un document d'accompagnement (carnet) du veau. Celui-ci « accompagne » le veau par l'intermédiaire du commerçant jusqu'à la ferme d'engraissement et confirme que toutes les exigences ont été respectées. La ferme de naissance reçoit finalement le supplément de CHF 50.- de la part du commerçant.

### **Le commerçant se voit rembourser CHF 50.- de la part du SSV, sur la base du carnet du veau**

Dans le cadre du projet pilote, les partenaires commerciaux prennent en charge la coordination et la collecte des carnets des veaux d'engraissement SSV et assurent ainsi que les veaux d'engraissement SSV parviennent dans une ferme d'engraissement appropriée, c'est-à-dire participant au projet. Afin de respecter les exigences relatives aux veaux d'engraissement SSV, un seul transbordement est admis. Les carnets des veaux d'engraissement sont retournés au SSV par les commerçants. Celui-ci assure le remboursement du supplément aux éleveurs.

### **Les fermes d'engraissement reçoivent des veaux plus robustes**

Les fermes d'engraissement font aussi l'objet d'une visite de troupeau et obtiennent, le cas échéant, une reconnaissance du SSV. Lors de cette visite, on discute les mesures possibles/nécessaires pour l'installation des veaux d'engraissement et l'amélioration générale de la santé des veaux dans l'exploitation. Après cela, la ferme d'engraissement peut installer les veaux d'engraissement SSV sous forme de groupes fermés et isolés. Les fermes d'engraissement sont exonérées de la cotisation ; en contrepartie, elles fournissent les données relatives à la santé et à la production, nécessaires pour l'évaluation du projet pilote.

### **Les avantages économiques pour l'éleveur**

La mise en œuvre d'un paquet de mesures définies pour l'optimisation de l'élevage des veaux dans les fermes de naissance vise à évaluer, à travers ce projet pilote, dans quelle mesure les paramètres sanitaires et de production des veaux d'engraissement suisses peuvent être améliorés et la

consommation d'antibiotiques peut être diminuée. Ce projet pilote fournira des données quantitatives concernant la valeur ajoutée moyenne des veaux d'engraissement SSV pour les éleveurs.

## Illustrations



## Contact

Fredi Siegrist, président SSV

[Fredri.siegrist@kgd-ssv.ch](mailto:Fredi.siegrist@kgd-ssv.ch)

079 459 48 21

Martin Kaske, secrétaire SSV

[Martin.kaske@kgd-ssv.ch](mailto:Martin.kaske@kgd-ssv.ch)

044 635 82 60

Rebecca Scheidegger, gérante du secrétariat nationale SSV

[rs@kgd-ssv.ch](mailto:rs@kgd-ssv.ch)

079 277 17 55

Selina Fürst, coordinatrice du projet SSV

[sf@kgd-ssv.ch](mailto:sf@kgd-ssv.ch)

076 450 78 34